



Les recrutements à la Ville de Paris

Forum Emploi – Cadres et Jeunes Diplômés

Mardi 23 avril 2024

Maire annexe du 14^{ème}

Le recrutement et l'apprentissage à la Ville de Paris

01 La Ville de Paris en quelques chiffres

02 Les différentes voies de recrutement à la Ville de Paris

03 L'apprentissage et les stages

01

**La Ville de Paris en quelques
chiffres**



Rejoindre la Ville de Paris,

c'est rejoindre des hommes et des femmes au service des Parisien.ne.s !

52 250
agents
permanents

5000
recrutements
par an

346
métiers

55,5 % de
femmes

6,10 %
d'agents
handicapés
(3400
agents)

43 %
des effectifs
pour la filière
technique
15,2 % pour la
filière
administrative

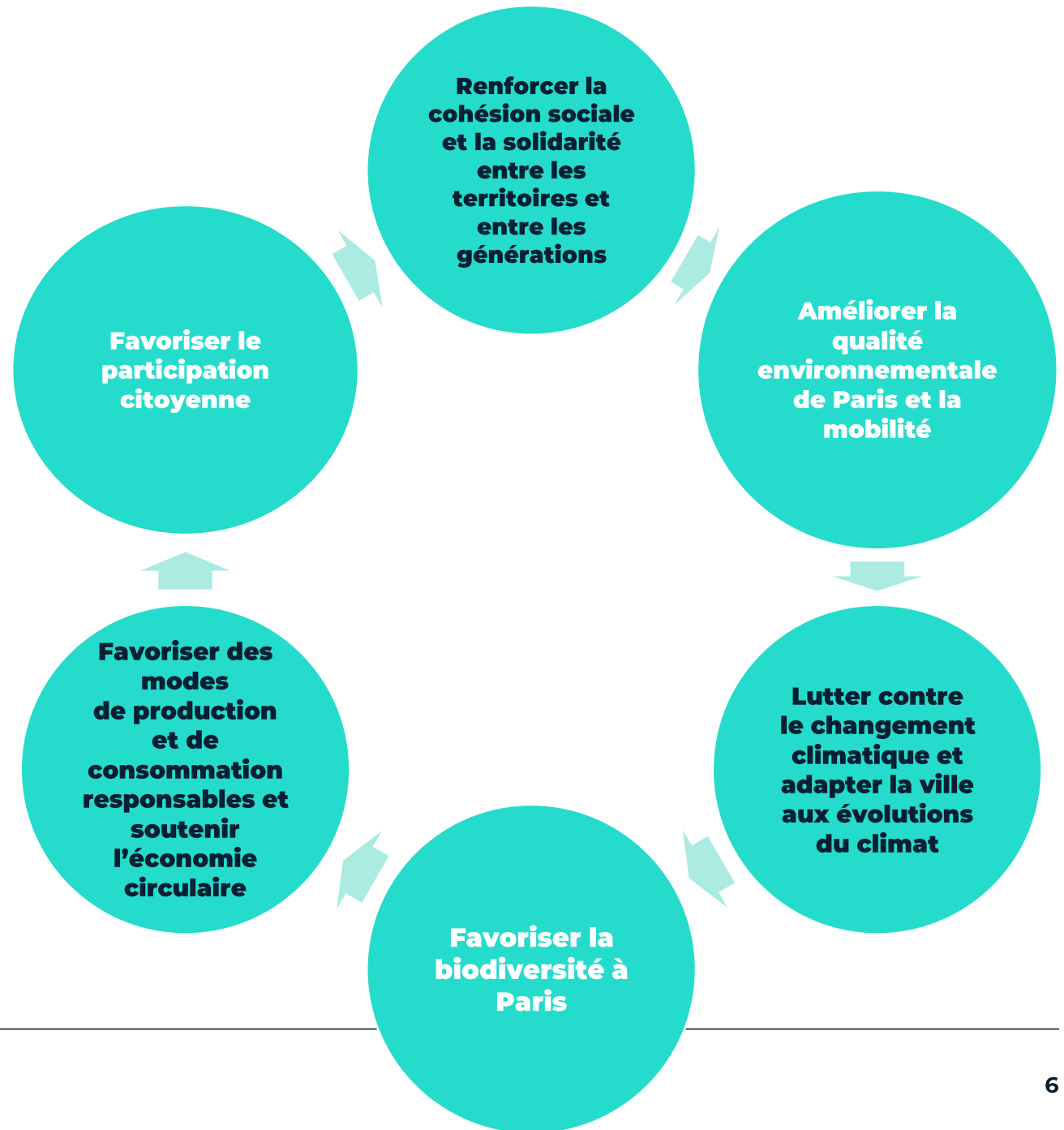
46 ans
et **7 mois**
d'âge
moyen



Rejoindre la Ville de Paris, c'est une expérience professionnelle et personnelle !

- **Des enjeux et des projets exceptionnels** à la taille d'une ville comme celle de Paris
- **Des possibilités uniques de bénéficier d'un parcours diversifié** autour de différentes politiques publiques
- **Un employeur social et engagé** qui affirme ses valeurs
- **Des passerelles facilitées** entre les différentes fonctions publiques

Travailler à la Ville de Paris,
c'est relever les défis de
demain !



02

**Les différentes voies de
recrutement à la Ville de Paris :
Retrouvez-nous sur
paris.fr/recrutement**

Les différentes voies de recrutement à la Ville de Paris

1. Le concours

2. Le recrutement sans condition de diplôme

3. Le PACTE

4. La voie dérogatoire

5. Les contrats / le détachement

1. Le concours

Environ 1 200 recrutements par an

Recrutement de fonctionnaires

Conditions générales d'accès à la fonction publique (nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'UE)

Les candidats

doivent remplir les conditions de diplôme ou équivalence ou dispense réglementaire

Des épreuves

écrites, orales et/ou pratiques et un **programme de connaissances**

Les inscriptions aux concours

s'effectuent principalement en ligne : paris.fr/recrutement

**Bureau d'accueil
2 rue de Lobau
75004**

Recrutement par concours - Exemples



Des **Auxiliaires de puériculture (F/H)** (APS) et **Assistants éducatif petite enfance (F/H)**

- Faire grandir les petits parisiens

Police Municipale
(Agents de Police Municipale (F/H), Chefs de Police Municipale (F/H), Directeurs de Police Municipale (F/H))

- Une police de proximité et de tranquillité publique

Des postes **d'Agents de Maîtrise (F/H)** et de **Techniciens Supérieurs (F/H)** (aménagement urbain, génie urbain, surveillants de travaux)

- Préparer la ville de demain à relever les défis climatiques



Les différentes voies de recrutement à la Ville de Paris

1. Le concours

2. Le recrutement sans condition de diplôme

3. Le PACTE

4. La voie dérogatoire

5. Les contrats / le détachement

2. Le recrutement sans condition de diplôme

Environ 1 300 recrutements par an



Recrutement de fonctionnaires => conditions générales d'accès à la fonction publique

Recrutement réservé au **1^{er} grade des métiers de catégorie C**

Une **limite d'âge** peut s'appliquer à certains métiers : éboueurs, égoutiers, fossoyeurs

Présélection des candidatures sélection effectuée par des tests écrits, oraux et/ou pratiques

Pour certains emplois, candidatures recevables toute l'année et traitées au fil de l'eau

Candidatures en ligne: CV - Lettre de motivation - Photocopie R/V d'une pièce officielle d'identité

Recrutement sans condition de diplôme (RSCD) - Exemples

Environ 1 300 recrutements par an



Eboueurs(F/H)

. Un grand service urbain pour la propreté

Agents d'entretien d'espaces (F/H)

. Embellir Paris et améliorer le cadre de vie des Parisiens



Agents techniques des installations sportives (F/H)

. Accueillir les scolaires et les associations

Adjoints Administratifs (F/H)

. Servir les Parisiens (mairies d'arrondissement)

Agents d'Accueil, de surveillance et de magasinage Musées (F/H)

. Informer et renseigner le public



Les voies dérogatoires du recrutement à la Ville de Paris

1. Le concours

2. Le recrutement sans concours


3. Le PACTE : Mettre le pied à l'étrier

4. La voie dérogatoire


5. Les contrats / le détachement

3. Le PACTE


200 recrutements par an




Contrat
Contrat de droit public à durée déterminée d'1 an sur un emploi de catégorie C, permettant au bénéficiaire de devenir automatiquement fonctionnaire titulaire à l'issue de celui-ci




Le public concerné
Jeunes âgés de 28 ans maximum, sans diplôme ou de niveau inférieur au bac
Personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus et bénéficiaires des minimas sociaux



Le contrat
CDD de 12 mois / Temps plein / Période d'essai de 2 mois / Formation qualifiante durant la durée du contrat.
Titularisation en qualité de fonctionnaire à l'issue du contrat, après vérification des aptitudes et sous réserve de satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique



Le processus de recrutement
Inscription auprès de Pôle Emploi, agence 60 rue Vitruve 75020 Paris :
L'avis de recrutement est publié au moins 1 mois avant la date limite de dépôt des candidatures sur paris.fr et sur le site de Pôle Emploi.



Les épreuves
Sélection sur dossier et entretien oral

Les autres voies dérogatoires du recrutement à la Ville de Paris

1. Le concours

2. Le recrutement sans concours

3. Le PACTE

4. La voie dérogatoire : L'inclusion par l'emploi

5. Les contrats / le détachement

4. La voie dérogatoire

Environ 100 recrutements par an

→ pour les personnes en situation de handicap

Pour qui :

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi constitués principalement des **personnes en situation de handicap**

Pourquoi :

- La Ville de Paris est sensible et exemplaire sur les questions de diversité et d'égalité professionnelle (double labellisation en cours de renouvellement).

La Ville de Paris

- se doit d'accueillir **6% de travailleur·euse·s bénéficiaires de l'obligation d'emploi** conformément à la réglementation applicable à tout établissement public ou privé employant plus de 20 salariés

4. La voie dérogatoire

Les personnes en situation de handicap n'ayant pas la qualité de fonctionnaire peuvent être recrutées en qualité d'agent contractuel pendant une période d'un an, renouvelable une fois.

Au terme de ce contrat, l'agent est titularisé, sous réserve qu'il remplisse les conditions de santé particulières exigées pour l'exercice de la fonction.

Les inscriptions à tous nos recrutements par la voie dérogatoire sont ouvertes aux mêmes dates que les concours et recrutements sans condition de diplôme (voir le [calendrier des recrutements](#)).

Les différentes voies de recrutement à la Ville de Paris : 2 500 recrutements par an

1. Le concours

2. Le recrutement sans concours

3. Le PACTE

4. La voie dérogatoire

5. Les contrats / le détachement

5. La voie contractuelle / le détachement

Environ 2 500 recrutements par an

**Une porte d'entrée unique :
Travailler pour Paris !**

Toutes les offres sont désormais disponibles sur le site :
www.travaillerpourparis.paris.fr

Recrutement direct par les directions : il convient d'envoyer sa candidature au contact indiqué dans l'offre en ligne

Aucune condition de nationalité

Contrat de 1 à 3 ans (renouvelable)



Nos offres

Venez découvrir la diversité des offres d'emploi de la Ville de Paris

Des projets uniques
53 000 agents – 300 métiers
Des parcours professionnels riches et variés

03

L'apprentissage Les stages

1. La campagne d'apprentissage pour 2024 a débuté le 25 mars !!!

500 recrutements en 2024

Pour être apprenti :

- Être âgé de **16 ans au moins** dans l'année
- **Ne pas avoir dépassé l'âge de 30 ans** à la date de signature du contrat d'apprentissage
- Si RQTH, la limite d'âge n'est pas applicable
- Être **ressortissant d'un État membre de l'UE**
- Être **titulaire d'un titre de séjour en cours de validité** autorisant à travailler à temps plein si nationalité hors UE



1. L'apprentissage

Près de 60% des candidats niveau BAC et infra

Quel type de diplôme :

- **Tous niveaux de diplôme** du CAP au BAC+5 et même ingénieur
- Et les **titres professionnels**, tant qu'ils sont reconnus par l'Éducation Nationale

L'accompagnement :

- Un maître d'apprentissage différent pour chaque apprenti
- Chaque année, une centaine d'apprentis réussissent les épreuves de la Ville et deviennent titulaires



1. L'apprentissage

Nos secteurs phares :

- **Petite Enfance** : 180 postes
- **Espaces verts** : 60 postes
- **Administratif** : 60 postes
- **Animation** : 30 postes
- **Communication** : 30 postes



1. L'apprentissage

Nos secteurs en tension :

- **La construction** : maintenance et entretien des bâtiments
- **La voirie** : surveillant de travaux
- **La petite enfance** : auxiliaire de puériculture
- **La sécurité** avec la création de la Police Municipale (20 BAC Pro Métier de la sécurité et 20 BTS Management Opérationnel de la Sécurité (MOS) en 2023)
- **La comptabilité**



1. L'apprentissage : toute l'offre sur Paris

Pour postuler :

- Offres en ligne sur <https://stage-apprentissage.paris.fr/>
- **Postuler en ligne**: création d'un espace candidat et inscription avec CV, lettre de motivation et justificatif de préinscription dans un CFA
- A chaque étape, l'utilisateur reçoit un mail d'information du traitement de sa candidature (ex: rejet candidature incomplète, rejet professionnalisation, transmission direction)
- Plus d'informations sur www.paris.fr/apprentissage



Merci